

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU PLAN DU COURS *RECHERCHE ET SAUVETAGE EN CAS D'ACCIDENT D'AVALANCHE (AvSAR)* DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES AVALANCHES

28 mai 2014 - L'Association canadienne des avalanches (ACA) revoit le contenu du cours professionnel *Recherche et sauvetage en cas d'accident d'avalanche (AvSAR)* suite aux commentaires des instructeurs et des membres de l'industrie. Le manque de compétences techniques de haut niveau a été identifié comme point défaillant, puisque la supervision d'une opération de recherche organisée et la réalisation d'une recherche complexe sont deux choses très différentes. Les notions telles que les microbandes de recherche, les ensevelissements profonds, les ensevelissements multiples et le triage ne figurent dans aucun objectif d'apprentissage de cours de l'ACA.

En Europe, Manuel Genswein a développé une série de cours de recherche et sauvetage pour tous les niveaux (débutant à expert). Ces cours ont été adoptés par plusieurs opérations de ski en Amérique du Nord et l'ACA désire également inclure ces programmes à leurs cours professionnels. Les objectifs d'apprentissage pour les cours avancés (niveau 3 et 4) de Manuel Genswein incluent :

- Recherche d'une zone d'écoulement et de dépôt d'avalanche de manière efficace lors d'un ensevelissement unique et d'ensevelissements multiples.
- Employer des méthodes de recherche avancée alternative (microbande de recherche, microboîte) pour localiser des ensevelis multiples proches (<10m) et très proches (<3m)
- Utiliser des techniques de recherche pour ensevelissements profonds
- Utiliser des techniques efficaces d'excavation, incluant les ensevelis très profonds
- Employer des techniques de sondage selon le scénario approprié (ligne de sonde, sondage de position, sondage aléatoire)
- Appliquer les procédures de triage inverse

L'ACA croit que les plans de cours de Manuel Genswein contribuent à pallier le manque de compétences techniques des gradués des cours professionnels *Niveau 2 Opérations d'avalanche*. Par conséquent, des changements seront apportés au cours *Recherche et sauvetage en cas d'accident d'avalanche (AvSAR)* pour inclure ces objectifs d'apprentissage. Le contenu du cours existant sera désormais inclus dans le cours *Gestion d'incident en cas d'avalanche*.

Note importante : Pour ceux qui ont suivi le cours *Recherche et sauvetage en cas d'accident d'avalanche (AvSAR)* avec le programme actuel, il sera encore accepté en tant que préalable pour le programme *Niveau 2 Opérations d'avalanche* pour 2014-2015 et 2015-2016.